

RELEVÉ DE DECISIONS DU CODIR 25/08/2020

- Si le championnat est tronqué comment on décide en amont du classement. Le Codir se positionne en exigeant que cette question soit traitée avant que, si par malheur, le championnat doit être interrompu et ne pas aller jusqu'au bout des 26 journées.
- L'arbitrage réaffirme sa demande de pouvoir bénéficier de liens plus forts pour passer les tests et notamment avec des conventions avec des laboratoires conventionnés eux-mêmes avec des clubs professionnels
- Incompréhension affirmée sur les cas contacts et la gestion anarchique d'un sport à l'autre et d'une région à l'autre car les ARS ont la main mise et demande d'une uniformisation cf Ministère
- Adoption de la totale harmonisation avec la LNH sur les réglementations
- Nécessité de traiter le nombre de cas contacts : combien et quelles règles s'appliquent : durée d'isolement, à qui cela s'adressent et quid des joueuses CF
- Si problème sur le corps arbitral jour de match : nécessité de les remplacer mais comment ?
- Question des 7 M en fin de match pour écarter les matchs nuls et faire une dimension de spectacle a été évoquée
- Volonté affirmée de ne pas subir la volonté unique des ARS et de s'unir le handball pro mais avec les autres sports, fédérations et ligues pour face à ça pour baisser le niveau d'exigence sur les cas contacts
- Adoption de la modification du protocole d'entrée : suppression de l'arrivée des drapeaux et des escorts kids qui donnaient la main aux joueuses, plus de haie d'honneur non plus.
- La prochaine étape est de passer à la réglementation et donc aux sanctions quand au manquement à ces règles.